

COLLECTE DES ENCOMBRANTS MENAGERS



Service à destination des particuliers
INSCRIPTION OBLIGATOIRE

► 2 modes de collecte vous sont proposés :

- **UNE COLLECTE GRATUITE 2 FOIS/AN (MARS ET OCTOBRE)**

Les dates de collecte sont annoncées dans la presse locale et sur le site internet www.cote-emeraude.fr

Pour répondre à l'ensemble des demandes, le volume d'encombrants collectés est limité à 1 m³ /foyer.

- **DES COLLECTES À LA DEMANDE (FACTURÉES 10 € /M³)**

Service assuré tout au long de l'année (pour les particuliers qui n'ont pas la possibilité de se rendre à la déchèterie), sous réserve de plusieurs inscriptions pour un même secteur afin d'optimiser l'organisation des collectes.



INSCRIPTION PREALABLE OBLIGATOIRE

auprès du Pôle collecte et valorisation des déchets :

02 99 46 11 82

- Les modalités de collecte vous seront précisées lors de la prise de RDV.

- Seuls les ENCOMBRANTS seront pris en charge :

Les ENCOMBRANTS sont des déchets provenant exclusivement d'un usage domestique des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle des ordures ménagères et nécessitent un mode de gestion particulier. Il s'agit, le plus souvent, de déchets occasionnels tels que le mobilier, les sommiers/matelas, gros électroménager ou autres objets volumineux.



Certains déchets, bien que volumineux, ne sont pas considérés comme des encombrants, notamment : les gravats, les déchets verts, les pneus ou encore les bouteilles de gaz...